



Saint-Michel-les-Portes, le 22 octobre 2025

RD 1075 : les travaux du premier créneau de dépassement débutent

Le Département démarre l'aménagement du premier créneau de dépassement, au niveau de Saint-Michel-les-Portes, dans le cadre de son programme de sécurisation de la RD 1075. Ces travaux déclarés d'utilité publique, très attendus des usagers, permettront de sécuriser cet axe stratégique, fortement accidentogène en l'état actuel.

Ne pas réaliser les travaux de sécurisation actuellement prévus par le Département sur la RD 1075 peut coûter des vies humaines. En effet, avec un trafic moyen de 7 000 véhicules/jour et des pointes saisonnières atteignant 14 000 véhicules/jour, cet axe a connu, entre 2009 et 2021, 281 accidents sur la section iséroise, entre le col du Fau et le col de la Croix Haute, entraînant le décès de 8 personnes et faisant 65 blessés graves. C'est pourquoi, le Département s'est lancé en 2019 dans un programme de sécurisation de cette portion longue de 32 km.

Depuis l'origine du projet, le Département veille à sa réalisation dans le respect de l'environnement. Les impacts sont aussi limités que possible en phase conception. Un suivi volontariste des mesures, et une actualisation régulière des inventaires sont réalisés par des écologues. Le Département intègre également dans ce projet la séquence « Eviter Réduire Compenser », qui s'élève à 10% du coût des travaux.

Un premier créneau de dépassement

Les travaux, qui ont débuté le 9 octobre à Saint-Michel-les-Portes, portent sur la création d'une zone de dépassement dans le sens Grenoble-Sisteron (créneau de dépassement à deux voies dans un sens et une voie dans le sens opposé) sur une longueur de 1 km, afin de sécuriser les dépassements des véhicules, sur l'aménagement de bandes cyclables, et sur la création d'un passage sous la RD 1075, pour faciliter la circulation des véhicules agricoles sur le chemin communal. Ces travaux se font en concertation avec les élus locaux au travers de réunions dédiées régulières.

Cette zone de dépassement, comme les 8 autres à venir, permettra à l'usager de dépasser les véhicules les plus lents. Elle sera annoncée à l'usager et lui permettra d'éviter, ainsi, de prendre des risques pour réaliser des dépassements dans d'autres secteurs. Les améliorations des

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



carrefours, comme celui de Chauvinet, inciteront les usagers à modérer leur vitesse dans ces secteurs plus sensibles.

L'aménagement comprend :

- la création d'un créneau de dépassement, entre le hameau de Gerbaud et le carrefour Chauvinet récemment aménagé ;
- la réalisation d'un passage sous la RD1075 pour permettre le franchissement sécurisé des randonneurs, des engins agricoles de gabarit de type moissonneuse et de la grande faune, par le traitement des abords de l'ouvrage ;
- la création d'un second passage pour la petite et moyenne faune ;
- l'intégration de pistes cyclables de 1 m75 de large.

Sur le volet environnemental, les actions suivantes sont également menées : création d'un hibernaculum, conservation des arbres à cavité, dispositifs de guidage chiroptères au droit des 2 cours d'eau, plantation de haies sur l'ensemble du linéaire, déplacement des espèces protégées, analyses de la qualité des eaux naturelles avant-pendant-après chantier, mesures pour éviter l'impact négatif sur une mare récemment formée, suivi de chantier hebdomadaire par un écologue indépendant.

Le coût des travaux s'élève à 4 millions d'euros.

A noter qu'en phase de préparation du chantier, le Département a dû faire face à des vols de piquets de chantier. Un sabotage inacceptable. Le Département a déposé plainte contre X.

Restrictions de circulation

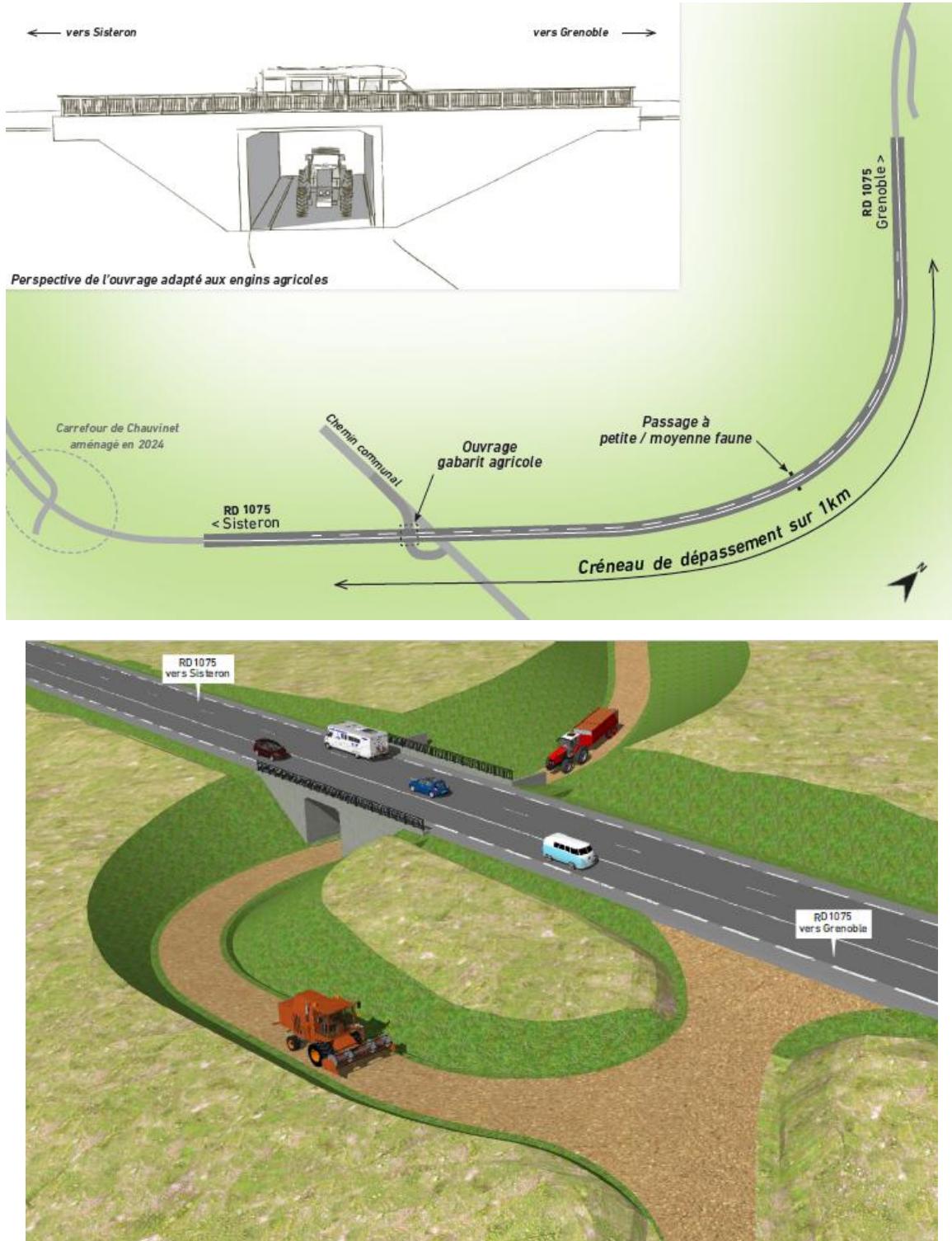
La circulation sur la RD 1075 sera maintenue, mais la vitesse sera limitée pendant toute la durée des travaux. Le chemin communal sera coupé ponctuellement.

La circulation sera rétablie dans les deux sens sur la RD 1075 les jours de grands chassés croisés.

Pour plus d'informations sur les conditions de circulation : www.itinisere.fr

Le Département appelle les usagers à adapter leur vitesse au chantier. Il met tout en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr